

## Guide de la communauté d'intérêt « SécuritéCordeVerte »

...concernant l'utilisation de l'équipement de protection individuelle contre les chutes dans les branches vertes (horticulture, entretien, arboriculture et forêt)

Le guide de la communauté d'intérêts « IG AnseilenGrün » propose une description de la procédure systématique utilisée pour définir des solutions d'assurage. Les facteurs influençant la sécurité ainsi qu'une identification des risques associés à différentes situations constituent les aspects essentiels de ce guide. Les solutions d'assurage sont concrétisées dans les standards de travail et peuvent être réparties dans les trois secteurs d'application suivants :

1. Protection contre les chutes : par ex. travaux en toute sécurité avec l'échelle sur et dans les arbres, positionnement de l'emplacement de travail en cas de risque de chute sur le terrain, escalade des arbres sur l'axe du tronc :

1.1 « Travaux en toute sécurité avec l'échelle sur et dans les arbres » : déplacement sur et dans les arbres avec utilisation d'échelles et de deux longes de maintien (assurage de positionnement).

1.2 « Escalade des arbres sur l'axe du tronc » permet une posture droite sur le tronc sans système d'assurage vertical. Le système d'assurage horizontal destiné à l'assurage de positionnement permet de travailler avec les deux mains.

1.3 « Positionnement de l'emplacement de travail en cas de risque de chute sur le terrain » : déplacement sur terrain escarpé au-dessus de bords de chute avec ligne de vie. La ligne de vie doit pouvoir être délestée à tout moment avec un pas d'un cran vers le haut sans l'aide des mains.

2. Technique de grimpe sur corde (TGC) : déplacement à la cime de l'arbre au moyen d'une corde semi-statique tournante (technique double corde). Ici, une corde semi-statique est soutenue par le biais d'un point de renvoi et elle est freinée avec un nœud autobloquant ou un appareil d'assurage.

3. Travaux sur cordes (TAPC) : Les travaux sur cordes selon OTConst art. 82 sont des activités au cours desquelles une personne peut se déplacer aussi bien horizontalement que verticalement uniquement à l'aide d'une corde.

### Explications des concepts et de l'utilisation

Comportement face aux risques naturels : L'observation constante de la situation météorologique actuelle et prévue ainsi que l'appréciation des risques objectifs constituent la condition préalable à une exécution des travaux en toute sécurité avec l'équipement de protection individuelle contre les chutes dans l'espace environnemental et dans l'espace végétal. Il est nécessaire d'utiliser des solutions d'assurage ou des variantes d'assurage qui peuvent être appliquées de façon adaptée à la situation de travail respective et aux conditions existantes.

Protection anti-sectionnement : Si l'exécution des travaux fait appel à des machines ou des outils qui peuvent endommager le système d'assurage, il faut employer des systèmes « difficiles à sectionner » spéciaux. Du fait que de nombreux accessoires normalisés et testés sur le marché présentent un niveau de protection limité, il est dans une certaine mesure nécessaire, pour des considérations de sécurité, de prendre ses distances avec les indications des fabricants. Citons entre autres deux exemples à ce sujet :

- Élingue ronde en tant que protection de la corde contre des arêtes vives = très forte efficacité protectrice
- Flexible hydraulique à double renfort par tresse en fil d'acier = très forte efficacité protectrice vis-à-vis des tronçonneuses

Remarque : la longe de maintien avec cœur en acier et tous les autres accessoires disponibles sur le marché et certifiés selon EN 795, EN 358 ainsi que EN 353 assurent une protection limitée vis-à-vis des tronçonneuses.

Les instructions de travail ainsi que les fiches techniques consacrées à une prise de distance nécessaire, pour des raisons de sécurité, avec les indications des fabricants sont disponibles sur demande auprès de la communauté d'intérêts « IG AnseilenGrün ».

Le tableau ci-dessous énumère les facteurs influençant le choix de la technique d'assurage. Sur la base des techniques d'assurage, il est possible de définir les compétences nécessaires.

|                                   | Activité   | Terrain  | Conditions   | Technique d'assurage  |
|-----------------------------------|--|--|--|---|
| Secteur d'activité                |  |  |  |   |
| I)<br>Travail sur terrain escarpé | Travail avec machines et appareils   | Terrain escarpé<br>Terrain en pente douce                                    | Conditions sèches, terrain aisément praticable avec des chaussures de montagne | Cette activité peut être exécutée sans ligne de vie en fonction de l'évaluation de la situation de travail effectuée dans l'identification des risques.   |
|                                   | Travail avec machines et appareils qui peuvent sectionner la corde d'assurage  | Terrain escarpé<br>Terrain en pente douce                                    | Neige, sol gelé, glace   | Technique de corde unique avec longe de maintien intégrée avec cœur en acier ou flexible hydraulique étroitement raccordé à l'appareil de positionnement (longueur 1-2 mètres ; selon la longueur de lame et l'inclinaison de la pente).<br><br>Des grimpettes spéciales à dents courtes sont nécessaires pour un appui sûr.  |
|                                   | Travail avec machines et appareils qui peuvent sectionner la corde d'assurage  | Terrain escarpé<br>Au-dessus d'un bord de chute (paroi rocheuse, mur)        | Conditions sèches, terrain aisément praticable avec des chaussures de montagne | Technique de corde unique avec longe de maintien intégrée avec cœur en acier ou flexible hydraulique étroitement raccordé à l'appareil de positionnement (longueur 1-2 mètres ; selon la longueur de lame et l'inclinaison de la pente).  |
|                                   | Travail avec machines et appareils qui peuvent sectionner la corde d'assurage  | Terrain très escarpé et vertical   | Sec, humide, neige   | Ici, la progression n'est possible qu'à l'aide d'une corde. On applique donc OTConst art. 82.   |
| II)<br>Travail sur des arbres     | Escalade d'arbres, élagage avec la tronçonneuse pour le montage d'une installation de grue à corde ou le montage d'une corde de treuil | Totalité du terrain. L'accès n'est pas pris en compte (voir terrain escarpé) | Sec, humide, neige   | L'escalade d'arbres implique le travail avec au moins une longe de maintien en acier et une autre corde d'escalade ou longe de maintien en acier. Un assurage est nécessaire pour monter, deux assurages sont nécessaires dans la position de travail. Si l'escalade s'effectue avec deux longes de maintien en acier, il faut emporter un kit de sauvetage.<br>Remarque : le poids du corps de l'utilisateur est transmis au tronc via les grimpettes, l'assurage horizontal empêche la chute. |

|   |  |  |                    |   |
|---|--|--|--------------------|---|
|   | Utilisation TGC<br>Pour l'entretien des arbres et le bûcheronnage spécial avec ou sans grimpettes (coupe d'entretien, abattage fractionné, abattage avec grue, abattage avec hélicoptère et abattage au moyen de la technique de rigging)<br>Outil de coupe : scies à main, scies électriques et tronçonneuses | Totalité du terrain. L'accès n'est pas pris en compte (voir terrain escarpé) | Sec, humide, neige | Lors de l'utilisation de la TGC, l'escalade s'effectue sur une corde semi-statique qui est fixée de façon tournante ou stationnaire. Le poids de l'utilisateur est toujours sur le point d'assurage et la corde semi-statique doit toujours être tendue.<br><br>Deux assurages sont nécessaires dans la position de travail. Dès que l'on travaille avec la tronçonneuse, un des deux assurages doit être une longe de maintien en acier. |
|   |  |  |                    |   |
| <b>III)</b><br><b>Travail sur les arbres avec une échelle</b> | Mise en place d'une corde de treuil  | Totalité du terrain. L'accès n'est pas pris en compte (voir terrain escarpé) | Sec, humide, neige | Il est possible d'effectuer sans ligne de vie, sur une échelle jusqu'à une hauteur de 5 mètres, des travaux pour lesquels les mesures d'assurage (avec équipement de protection individuelle contre les chutes) durent plus longtemps que le travail proprement dit (par ex. la fixation de cordes). Mais dans ce cas il faut assurer l'échelle.  |
|   | Coupe de petits arbres<br>Outil de coupe : scie à main, sécateur, sécateur électrique  | Totalité du terrain. L'accès n'est pas pris en compte (voir terrain escarpé) | Sec, humide, neige | Accès à l'arbre avec l'échelle (assurer l'échelle). Déplacement et travail sur l'arbre avec deux assurages courts de 3 mètres de long (moyens de raccordement). En cas d'utilisation de sécateur électrique, au moins une longe de maintien en acier est nécessaire.  |
|   | Élagage<br>Échelle Distel<br>Système d'échelle vertical<br>Outil de coupe : scie à main  | Totalité du terrain. L'accès n'est pas pris en compte (voir terrain escarpé) | Sec, humide, neige | Pour les travaux avec l'échelle Distel, la longe de maintien en acier est installée en tant qu'assurage horizontal avant de s'élever au-dessus du sol. Dans la position de travail, un système d'assurage suffit (parce qu'il n'est pas possible de sectionner la longe de maintien en acier avec la scie à main).<br>Le poids des utilisateurs est sur le barreau de l'échelle, l'assurage horizontal empêche la chute.                  |
|   | Élagage avec échelle droite<br>Outil de coupe : scie à main, scie à perche télescopique  | Totalité du terrain. L'accès n'est pas pris en compte (voir terrain escarpé) | Sec, humide, neige | Accès à l'arbre avec l'échelle (assurer l'échelle). Dans la position de travail, une longe de maintien en acier est installée en tant qu'assurage horizontal.<br>Le poids des utilisateurs est sur le barreau de l'échelle, l'assurage horizontal empêche la chute.   |